



Montpellier le 14 octobre 2014

Marie-Jeanne Verny  
Professeur des Universités en occitan  
Université Paul Valéry Montpellier  
Présidente,

Madame le Recteur,

Nous avons l'honneur de reprendre contact avec vous suite au CALR de juillet dernier.

Depuis celui-ci, Monsieur Millangue, DASEN de l'Aude, chargé de l'enseignement des langues régionales dans l'Académie, a été affecté dans un autre département. Auriez-vous l'obligeance de nous indiquer quel sera maintenant, sous votre autorité, notre nouvel interlocuteur ?

Lors de ce CALR qui se tenait après deux ans d'interruption, vous avez annoncé, à la grande satisfaction de tous, votre volonté de voir reprendre régulièrement la tenue de ce conseil, conformément à la législation de 2001 et à la volonté ministérielle de développement de l'enseignement des langues régionales, réaffirmée depuis dans la Loi Peillon. Vous avez également insisté sur la nécessaire collaboration avec les collectivités territoriales pour développer cet enseignement. Nous souhaitons que la convention entre le rectorat et la région soit bientôt signée et entre en application, et notamment que soit mise en place la « commission technique » prévue par les textes dont le CREO demande la tenue depuis 2001.

En effet, un état des lieux rigoureux de la situation actuelle, l'analyse des difficultés rencontrées et l'étude de solutions possibles à plusieurs niveaux nous semblent être les conditions indispensables à un nouveau développement de l'enseignement de l'occitan dans notre académie.

Dans l'attente d'une réponse à ces demandes, nous vous prions de croire, Madame le Recteur, à notre attachement au service public de l'Éducation Nationale